



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Programme « Isolation à 1 euro »

Question écrite n° 23413

Texte de la question

Mme Séverine Gipson attire l'attention de Mme la ministre de la transition écologique et solidaire sur le programme « Isolation à 1 euro ». Mis en place dans le cadre du dispositif « coup de pouce économies d'énergie », il permet aux ménages de pouvoir bénéficier d'une prime afin de réaliser des travaux d'isolation de leur habitat. Les entreprises de l'énergie effectuent, nombreuses, des démarches téléphoniques auprès des ménages afin de savoir s'ils sont éligibles ou non au dispositif « coup de pouce économies d'énergie ». De nombreux cas de harcèlement téléphonique sont à constater auprès des habitants de la 1ère circonscription de l'Eure, allant jusqu'à recevoir plusieurs fois par jours des appels d'entreprises. Concernés et méfiants de ces appels, les habitants doutent des bonnes intentions de cette mesure, ce qui génère plutôt un effet néfaste à ce dispositif. Elle lui demande quelles mesures le Gouvernement compte mettre en place afin de lutter contre ce type de démarchage.

Données clés

- Auteur : [Mme Séverine Gipson](#)
- Circonscription : Eure (1^{re} circonscription) - La République en Marche
- Type de question : Question écrite
- Numéro de la question : 23413
- Rubrique : Consommation
- Ministère interrogé : [Transition écologique et solidaire](#)
- Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

- Question publiée au JO le : [8 octobre 2019](#), page 8563
- Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)